

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-deux, le 15 mars, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 09/03/2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 36 Nombre de suffrages exprimés : 50 Votes Pour : 50 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 8 mars 2022 N° 2022-21
--	---

Présents (36) : PUCEL Matthieu, PICHON Evelyne, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, DUNAN Anne, ESTRADE Pierre, LLOP Frédéric, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, SERMET André, MUR François, CHAZOTTES Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, BRUNET André, BALAGNA Patrice, LACAZE Noël, CLIMENT Emmanuel, ACCHINI Nicole, HELARY Yann, OZUN Benjamin, BOURREC Christophe, DARAN René, MIR André, SALAT Jacques, FOURTINE Didier, DELOM Christian.

Présents non votant : GIRON Julienne, ROUSSEL Jean-Claude

Absents (12) : GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, BESSONE Michel, ESCOULA Bernard, SOLANA Michel, GAY Eric, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, BRUN Didier, CASCARRE Victor, ISOART Jean-Michel.

Procurations (14) :

- MOUNIQ Jean à PAUCIS Jean
- DUBARRY Jean-Bertrand à CHAZOTTES Michel
- PUYAU Maryse à RICARD Louis
- VIDAILLET Jocelyne à CASPAR Elvire
- MALERE Hélène à DUBERNARD Alain
- DESCOUENS Bernard à ARMANET Henri
- CARTAN Olivier à LACAZE Noël
- PETIT Caroline à DUBERNARD Alain
- ROBIN Isabelle à CARRERE Philippe
- JARENO Sandra à HELARY Yann
- LEGOFF Stéphanie à HELARY Yann
- AIZIER Philippe à DARAN René
- NARS Aline à MIR André
- BEYRIE Maryse à DELOM Christian

Henri ARMANET a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

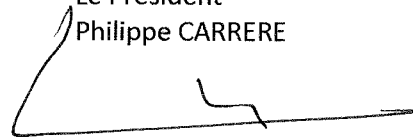
Le Président donne lecture du procès-verbal de la réunion du conseil communautaire du 8 mars 2022 et demande aux conseillers communautaires leur approbation.

Le procès-verbal du conseil communautaire du 8 mars 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Envoyé en préfecture le 21/03/2022
Reçu en préfecture le 21/03/2022
Affiché le 
ID : 065-246500573-20220315-2022_21-DE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Philippe CARRERE



COMMUNITE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU